

La théorie libérale semble avoir gagné la bataille des idées, or elle est foncièrement incompatible avec l'idée d'obligation militaire. De fait, comment défendre, y compris jusqu'au sacrifice, une société dont la finalité est la préservation de ma personne ? Comment croire que le développement économique mènera nécessairement à la disparition des conflits ? En réponse au paradoxe libéral, il est nécessaire de réhabiliter le conflit ; ambivalent, il est aussi utile et créateur. Surtout, il nous faut refonder l'obligation militaire en réactivant des valeurs collectives au sein de nos sociétés libérales. La pratique d'un socle minimum de vertus communes est le terreau indispensable à la notion d'obligation collective. Un patriotisme retrouvé et une communauté de conviction autour des intérêts nationaux iront de pair avec l'affirmation renouvelée de valeurs universelles pour justifier l'obligation militaire.

La pensée libérale semble avoir, au moins temporairement, gagné la bataille des idées au point qu'elle se revendique comme la seule idéologie universelle. Les deux faces de cette pensée, le libéralisme politique avec le Droit comme puissance tutélaire et le libéralisme économique avec le Marché comme nouvelle divinité, sont en train de s'imposer dans le monde entier. Or, la théorie libérale est foncièrement incompatible avec l'idée d'obligation militaire⁽¹⁾, elle est même née d'un refus de la guerre, en réaction à l'horreur des guerres de religion. L'obligation militaire appartient à ces obligations collectives instituées dans une société au nom du bien commun. Elle fonde la légitimité de l'usage de la force des armes et justifie l'existence d'une catégorie particulière, les militaires, pour la mettre en œuvre. Pour rétablir aujourd'hui l'obligation militaire, il est nécessaire de réactiver au sein de nos sociétés libérales, dont nous apprécions par ailleurs les grands bienfaits, des valeurs collectives. Ces valeurs s'étendent sur une large gamme, elles commencent par la mise en œuvre de règles simples et quotidiennes dans la vie en commun, se complètent d'un patriotisme retrouvé, et vont jusqu'à l'affirmation de valeurs universelles.

LIBÉRALISME ET OBLIGATION MILITAIRE, UNE COHABITATION DIFFICILE

L'incompatibilité théorique entre libéralisme et obligation militaire doit nous interroger. Les idées ne demeurent pas toutes dans le ciel de la théorie, il arrive qu'elles soient mises en pratique, pour le malheur ou le bonheur des hommes. À cet égard, le libéralisme est exemplaire puisque sa mise en œuvre a été précédée de trois siècles de maturation philosophique et que son avènement ne doit rien ni au hasard ni à la nécessité⁽²⁾.

À l'origine du libéralisme, l'horreur de la guerre

Le libéralisme s'est développé en réaction aux guerres civiles religieuses européennes du XVI^e siècle. Pour les premiers libéraux, la responsabilité de ces horreurs incombe à la conception antique puis médiévale de la politique censée permettre la réalisation du Bien. À l'opposé de cette approche, les libéraux refusent d'entrer dans le débat sur la vérité ou les valeurs ; ils poursuivent un objectif beaucoup plus modeste, assurer une vie paisible aux hommes vivant en société. Cela fonde la « *neutralité axiologique fondamentale des libéraux* »⁽³⁾. Le Droit ne

visent pas à traduire des principes ou à se conformer à une morale, mais à produire un ordre « juste ». Il s'agit d'organiser les libertés de manière à ce qu'elles n'interfèrent pas entre elles et qu'elles causent le minimum de torts à chacun et à tous. Dans un essai récent, Jean-Claude Michéa dénonce la conséquence pratique de cette conception qui conduit à l'absence de limite aux revendications des « droits à » et à la « levée des tabous ».

L'histoire du libéralisme est celle d'une progressive libération de l'emprise du pouvoir spirituel sur le pouvoir politique. Pour évacuer l'origine transcendante du pouvoir et refonder l'autorité politique, les penseurs libéraux ont inventé la fiction de l'état de nature, état dont il était nécessaire de sortir par l'adoption du contrat social. Le corps politique artificiel ainsi créé a pour finalité la préservation de la personne individuelle.

Dans ces conditions, il devient en toute rigueur impossible de justifier l'obligation militaire puisqu'elle contredit la finalité de la société. Or, l'obligation militaire est toujours nécessaire puisque si la philosophie libérale vise à assurer la concorde interne des intérêts, elle ne résout en rien les rivalités et les guerres qui perdurent entre États. Face à ce paradoxe, Hobbes en arrive à justifier la désertion du soldat face au danger. Rousseau dépasse le paradoxe en faisant appel au sentiment primaire de l'individu, l'amour des siens, et en le transférant sur la patrie, assimilée à la mère, qu'il faut défendre jusqu'au sacrifice.

Le biais des libéraux est donc de renouer ici avec la tradition républicaine héritée de l'Antiquité et christianisée au cours de la période médiévale. Le seul ressort moral rendant acceptable la mort individuelle au profit de la communauté politique est la mort héroïque au profit de la « mère-patrie », sacrifice qui assure la survie dans la mémoire des générations successives.

Le rêve renaissant de la paix par le doux commerce

La Révolution française a disqualifié l'idée d'artificialité contenue dans le libéralisme des XVII^e et XVIII^e siècles. Les tentatives pour construire la société idéale se sont abîmées dans la sauvagerie de la Terreur comme plus tard, celles pour engendrer l'homme nouveau se sont achevées dans les totalitarismes du XX^e siècle. Les penseurs du XIX^e siècle ont admis que vivre en société relevait de la nature de l'homme ; et l'idée de progrès a conforté l'espoir de parvenir à supprimer tout conflit. Ainsi, les projets de société inspirés du marxisme reposaient sur le présupposé qu'il est possible et souhaitable d'organiser l'humanité selon des principes scientifiques universels. C'est exactement sur les mêmes fondements que repose l'idéologie libérale. Toutes les philosophies de l'histoire de cette époque prédisent l'avènement d'une société apaisée, étape ultime du développement de l'humanité. Au terme d'un cheminement dialectique ou de la maturation des individus, le phénomène militaire devait dépérir puis disparaître.

La croyance, commune aux socialistes et aux libéraux, est que le commerce et le développement économique mèneront à la disparition des conflits. En effet, les conflits et les oppressions ne sont dus qu'à la rareté des biens, rareté que les progrès de l'industrie vont supprimer. On retrouve cette foi (toujours présentée comme une pensée rationnelle et comme le progrès inévitable de l'humanité) chez les thuriféraires contemporains d'une mondialisation porteuse de paix, de démocratie et de bien-être généralisé. Cet optimisme est toujours justifié par les libéraux selon le même raisonnement. Ainsi, Jean-Claude Michéa montre que le

libéralisme politique va toujours de pair avec le libéralisme économique. La question centrale du libéralisme politique est d'éviter qu'une société régulée par la seule nécessité de ne pas nuire à autrui ne dégénère en une société de « *démons égoïstes* ». Pour cela, il faut s'en remettre au Marché qui, laissé libre, produira inévitablement de la croissance, ce qui entraînera l'élévation globale du niveau de vie dont l'effet immédiat sera l'amélioration de la condition morale.

Au-delà du doute que l'expérience historique et l'observation empirique de nos sociétés d'abondance peuvent faire porter sur cet enchaînement « *vertueux* », on voit mal comment y situer l'obligation militaire. L'histoire européenne du siècle dernier nous enseigne que le développement des relations commerciales n'a pas empêché les guerres entre nations. Soit que d'autres considérations l'aient emporté sur les intérêts économiques comme lors du premier conflit mondial alors que l'Angleterre et l'Allemagne étaient les principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre, soit que la rationalité des décideurs ait été tout autre qu'économique comme dans le cas des dirigeants nazis⁽⁴⁾.

Dans cette nouvelle version du libéralisme, le fait militaire est par nature suspect ; il ne saurait être qu'une survivance des temps barbares. L'intensité des conflits ayant une tendance naturelle à diminuer à mesure que les interdépendances croissent, l'affrontement cède le pas à la négociation et les instruments collectifs de la « violence légitime » quittent le domaine militaire pour se rapprocher du domaine policier. Le concept prisé mais ambigu de continuum sécurité-défense peut s'interpréter à cette lumière.

ACCEPTER ET PENSER LE CONFLIT

L'observation pragmatique des sociétés et des relations internationales doit davantage nous éclairer que les constructions intellectuelles théoriques.

Les bienfaits du conflit

L'habitude a été prise de considérer négativement le conflit. Pourtant, il est également utile et créateur. Ainsi, selon Héraclite, c'est le principe de toute chose. L'harmonie ne survient que par l'accord de tensions inverses, le conflit crée la diversité dans l'univers, tant physique que moral, c'est lui qui permet à l'homme de distinguer entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal. Le conflit est aussi ce qui permet de rétablir la justice ou de faire advenir un ordre social meilleur. C'est bien ainsi que les révolutions sont légitimées. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la notion même de contrat est porteuse de conflit. En effet, l'ordre créé par le contrat est artificiel, il peut donc toujours être remis en cause au nom d'un ordre jugé supérieur.

Le conflit comme constituant de la société

Julien Freund montre avec Aristote que la société « *existe par nature* »⁽⁵⁾. Là où les unanimistes du contrat social voulaient supprimer tout conflit par les conventions, Aristote explique que ce sont elles qui sont source de conflit parce qu'elles sont plurielles et qu'il n'y a pas de constitution unique valable pour tous. Il s'agit certes de prévenir au mieux le conflit mais non d'espérer le supprimer à jamais.

La philosophie du XIX^e siècle a négligé cet héritage de la pensée aristotélicienne. La sociologie du XX^e siècle a réintroduit davantage de réalisme grâce à son parti pris d'observation scientifique. Les pères fondateurs de la sociologie ont ainsi réhabilité l'idée que le conflit est inhérent aux sociétés. Ce constat doit nous garantir contre les « *prophétismes utopiques* » et nous inviter à intégrer le conflit dans notre manière d'envisager la société et les relations entre sociétés. Le conflit est ambivalent, il s'agit de le prévenir mais aussi d'en tirer parti. D'ailleurs, la France ne s'est-elle pas « *faite par l'épée* » ?

Dans la continuité de la sociologie, au sortir du deuxième conflit mondial, la polémologie s'est développée. Il s'agissait d'étudier la guerre et la paix dans une démarche scientifique. Les instituts de *Peace Research* se sont concentrés sur l'étude des conditions de la paix dans le but d'empêcher les guerres, dérivant souvent vers un certain irénisme. À l'opposé, Gaston Bouthoul s'est consacré à l'étude de la guerre afin de répondre à son interrogation principale : pourquoi les hommes demeurent-ils fascinés par la guerre et la violence alors qu'ils désirent si fort vivre en paix ?

COMMENT FONDER AUJOURD'HUI L'OBLIGATION MILITAIRE ?

Le conflit étant toujours possible, il est nécessaire de fonder la légitimité de l'action militaire et, plus largement, de l'obligation collective de participer à cette défense. Aujourd'hui, dans une perspective libérale dominante, comment la passion de la patrie peut-elle l'emporter sur les passions individuelles ?

Une question oiseuse ?

Certains pourront juger que la question ne se pose ni pour les armées, ni dans la société. Pourtant, au sein des armées, cette question est latente. Certes, la question des finalités de l'action militaire est enseignée et débattue dans les écoles de formation initiale. Chaque opération est l'occasion de reposer concrètement cette question au travers des objectifs poursuivis et du risque consenti par le pouvoir politique. Quant à l'exigence suprême du métier militaire, le sacrifice, il est finalement assez souvent rappelé notamment lors des commémorations. Globalement l'éventualité de la mort, donnée comme reçue, semble sereinement acceptée. Tant les enquêtes sociologiques⁽⁶⁾ que l'expérience pratique des militaires peuvent en témoigner.

Pour autant, qui s'est vraiment intéressé à l'articulation entre les trois étages de la légitimité de l'action militaire⁽⁷⁾ que sont : le modèle de société, c'est-à-dire les valeurs et le projet politique de la nation ; le chef politique, qui décide de l'action ; et les armées, qui la mettent en œuvre ? Cette question serait cruciale en cas d'engagement majeur des armées. Chacun connaît la force du groupe et des représentations symboliques propres aux militaires qui soutiendraient sans doute l'engagement individuel mais ces réponses ne sauraient suffire dans une démocratie.

Quant à la société civile, elle semble bien loin de ces préoccupations. La professionnalisation

des armées a pu amener à penser que cette question n'intéresse que ceux qui ont choisi de servir sous l'uniforme, qu'ils connaissent les risques de leur métier, et, dans une approche libérale cohérente, qu'ils sont « payés pour ». D'autres préfèrent évacuer l'idée même d'affrontement militaire, persuadés d'être parvenus à la paix au sein du cocon européen et y attendant benoîtement que les autres régions du monde accèdent enfin à cet état de béatitude.

Et pourtant, les travaux menés actuellement sur la défense et la sécurité posent comme une hypothèse sérieuse la possibilité d'un retour à des conflits de grande envergure. Comment justifier alors l'obligation militaire qui comporte le sacrifice éventuel ?

Un socle minimum de « vertus », condition du « vouloir vivre ensemble » et terreau des obligations de service collectives

L'obligation militaire est le plus exigeant des services à rendre à la communauté. Elle nécessite donc que soient valorisés socialement les comportements de don et qu'existe une certaine confiance entre les membres de cette communauté.

Pour la pensée libérale, les rapports sociaux se cantonnent au contrat, c'est-à-dire au donnant-donnant immédiat. Mais la vie en société ne se résout heureusement pas à cela. Une société repose d'abord sur la logique du don : donner, recevoir et rendre. Qu'est-ce d'autre par exemple que l'éducation familiale ? En outre, un contrat ne peut être conclu que s'il y a une confiance minimale entre les deux parties, ce qui suppose une « sociabilité primaire », un socle minimum de vertus individuelles et collectives liées à la générosité et à la loyauté. Cette morale naturelle est le fond commun à l'humanité et n'a pas nécessairement initialement de justification religieuse ou éthique, elle est plutôt une « justice venue d'en bas », née de la revendication des droits et du bon sens. Ainsi, les hommes reconnaissent-ils généralement qu'il vaut mieux être généreux qu'égoïste, tant au plan de la considération de soi que de la qualité de la vie collective. Cela constitue la *common decency* qu'Orwell prônait pour lutter contre la déshumanisation et l'atomisation des sociétés modernes.

L'observation de la dégradation actuelle des comportements individuels dans l'espace public, particulièrement nette dans les transports en commun illustre bien la perte de cette décence minimale. Et pourtant, ce n'est qu'au sein de ces vertus « de base » que peuvent germer la notion d'obligation collective et la valorisation du don de soi au profit de tous.

Le patriotisme et la défense des intérêts nationaux

Le mot « patrie » a longtemps fait partie des mots délicats à manier et, pour tout dire, frappés de ringardise. Et pourtant, la dernière campagne électorale n'a-t-elle pas réveillé l'intérêt pour la chose ? Les militaires doivent-ils s'interdire d'en parler par on ne sait quelle pudeur alors qu'il est au cœur de leur engagement ?

Il est au contraire urgent de réactiver le sentiment patriotique en le débarrassant de toutes les scories nationalistes qu'il peut encore contenir.

Pour donner un contenu recevable aujourd'hui au fondement patriotique de l'obligation

militaire, il peut être fait appel à Simone Weil qui décrit la patrie comme « *une chose finie pouvant réclamer un sacrifice infini* ». Cette représentation permet, à la fois de ne pas sacraliser la patrie puisqu'elle appartient à la catégorie des objets finis et contingents, et de justifier un engagement sans limites à son profit car elle seule remplit « *la mission par excellence de la collectivité à l'égard de l'être humain, à savoir assurer à travers le présent une liaison entre le passé et l'avenir* »⁽⁸⁾.

Sans entrer dans le débat, au demeurant fort bienvenu, sur l'identité nationale, il nous faut sans doute réhabiliter, au-delà du cercle de la défense, la notion d'intérêts nationaux. Les intérêts nationaux sont rarement mis en avant pour justifier l'effort de défense ou les engagements militaires, pourtant ils recouvrent des réalités qui ne peuvent que susciter l'adhésion et mériteraient sans doute une pédagogie plus ample. Ainsi la protection de la population, du territoire, de nos approvisionnements énergétiques, ainsi que la sécurité en Europe, pour ne prendre que ceux-là, fondent aujourd'hui encore l'obligation militaire.

Des valeurs universelles toujours pérennes.

Il est des valeurs universelles qui se traduisent en principes d'organisation des sociétés, et qu'il est nécessaire de défendre et de promouvoir y compris par la force des armes.

Le relativisme culturel réfute l'idée de hiérarchie des cultures ou des civilisations, mais nie aussi la notion de valeurs universelles en refusant de considérer que l'humanité est une au-delà de sa diversité. Ainsi, le respect de la dignité humaine, l'isonomie, l'état de droit, la démocratie, ou encore la laïcité sont des notions suspectes parce que d'origine occidentale. Le relativisme est aussi parfois une excuse pour renoncer à agir au motif que ces valeurs « *s'exporteraient* » difficilement. Cette affirmation est fréquemment utilisée quand les efforts répétés pour instaurer des conditions de vie conformes à ces valeurs ne semblent guère porter de fruits. Le découragement et la lassitude viennent alors conforter un renoncement qui dissimule mal un mépris pour ces peuples et nations, guère éloigné du racisme le plus ordinaire.

Il est donc urgent de retrouver notre foi en ces valeurs communes et la certitude que leur promotion suffit à justifier l'obligation militaire.

Notre pays est à cet égard dans une position favorable. La nature de nos engagements extérieurs n'est plus guidée par une volonté de puissance mais par celle de garantir la paix et la sécurité.

En pratique, cela se traduit par la détermination française à n'engager ses forces que dans le cadre d'une résolution de l'ONU. Il est parfois reproché au Conseil de sécurité de n'exprimer que le droit du plus fort, mais ses décisions sont d'abord l'expression, sans doute imparfaite, des valeurs universelles que nous entendons défendre.

CONCLUSION

L'histoire nous a appris que les forces militaires peuvent agir efficacement et les soldats se comporter de manière héroïque, quand bien même ils ne seraient pas animés par des motivations moralement défendables. La question du fondement de l'obligation militaire pourrait alors être esquivée au profit de la spécialisation fonctionnelle ; avec pour conséquence que, devenus mercenaires, nous nous en trouverions intellectuellement et moralement désarmés. Cette question est donc bien à réexaminer dans son articulation avec la pensée libérale dominante car, insensiblement, les armées pourraient voir saper les fondements même de l'action militaire.

Il se trouvera toujours des hommes pour mener les guerres décidées par la nation ; encore faut-il qu'ils soient assurés de leur légitimité.

Les réponses n'ont été ici qu'esquissées, elles méritent un vaste débat public.

Colonel Xavier de WOILLEMONT, officier des Troupes de Marine.

NOTES :

(1) Et *a fortiori* avec celle de sacrifice.

(2) Philippe Manent dans son *Histoire intellectuelle du libéralisme* (Pluriel, 2006), montre que la politique moderne a été pensée et voulue avant d'être mise en œuvre, ce qui n'était généralement pas le cas des civilisations antérieures.

(3) J.-C. Michéa : *L'empire du moindre mal* ; Climats, 2007.

(4) À ce sujet, H. Arendt observe qu'au cœur du système totalitaire, les camps d'extermination, il n'y avait strictement aucune rationalité économique.

(5) Julien Freund : *Sociologie du conflit* ; Puf, 1983.

(6) Enquête de Visite d'assistance technique (VAT) du Centre de recherches humaines (CRH).

(7) Claude Barrois : *Psychanalyse du guerrier* ; Pluriel, 1993.

(8) Simone Weil : *L'enracinement* ; Gallimard, 1949.